

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



SARL A2M

Le compte de résultat au 31 mars 2023

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A2M

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 0 3 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
13 1 0 3 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	309 294	279 319
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	5 153	3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	314 448	279 321

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	90 639	76 209
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(6 288)	1 870
Autres charges externes * :	dont crédit bail :			242		
	- mobilier				87 377	67 573
	- immobilier					
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *	243	845	244	845	843
Rémunérations du personnel *				250	124 246	117 521
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
Dotations aux amortissements *				254	8 517	8 339
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	485	6
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	305 822	272 360

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	270	8 626	280		6 961
Produits exceptionnels	(IV)	290				
Charges financières	(V)	294	616			493
Charges exceptionnelles	(VI)	300	30			30
Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	1 202			537

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

RÉINTÉGRATIONS

DÉDUCTIONS

DÉFICITS

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	6 778			5 902
B - RÉSULTAT FISCAL		312	6 778	314		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		316				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		318				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		322				
Provisions non déductibles *		324	1 202			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		330	30			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	248				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
Entreprise nouvelles (44 septies)	986	987			138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	989				
Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344			992	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	8 010	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		370	8 010	372		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex with multiple loops and a horizontal line. The signature on the right is simpler, consisting of a few sharp, intersecting strokes.

SARL A2M
Bilan au 31 mars 2023

Désignation de l'entreprise		SARL A2M		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		9 RUE DU RUISSEAU		31180 SAINT GENIES BELLEVUE	
Numéro SIRET *		4 4 9 1 4 3 5 2 8 0 0 0 2 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 3	
				Exercice N-1 clos le 3 1 0 3 2 0 2 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
Immobilisations incorporelles		010		012	
Fonds commercial *		014		016	
Autres *					
Immobilisations corporelles *		028 49 792		030 35 486	
Immobilisations financières * (1)		040 15		042 15	
Total I (5)		044 49 807		048 35 486	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050 10 154		052 10 154	
Marchandises *		060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2) Clients et comptes rattachés *		068 37 254		070 37 254	
Autres * (3)		072 5 497		074 5 497	
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084 38 885		086 38 885	
Charges constatées d'avance *		092		094 289	
Total II		096 91 790		098 91 790	
Total général (I+II)		110 141 597		112 35 486	
				106 111	
				101 020	
PASSIF				Exercice N NET 1	
Capital social ou individuel *		120		7 500	
Ecarts de réévaluation		124			
Réserve légale		126		750	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131 132		34 432 28 531	
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		6 778 5 902	
Subventions d'investissement		137			
Provisions réglementées		140			
Total I		142		49 461 42 682	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		156		10 936 17 395	
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166		34 597 26 605	
Fournisseurs et comptes rattachés *		172		11 117 14 338	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169 536			
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		56 650 58 338	
Total général (I + II + III)		180		106 111 101 020	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195 4 340	
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

S.A.R.L. A2M
9 rue du ruisseau
31180 SAINT GENIES BELLEVUE

R.C.S. TOULOUSE 449 143 528 APE 4334Z

SIRET 449 143 528 00023

EXTRAIT DES RESOLUTIONS VOTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 septembre 2023

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 778,42 €, de la manière suivante :

- Distribution de dividendes prélevé sur le résultat	750,00 euros
- compte Autres réserves	6 028,42 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 7,5€ par action.

Il sera mis en paiement en octobre 2023.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

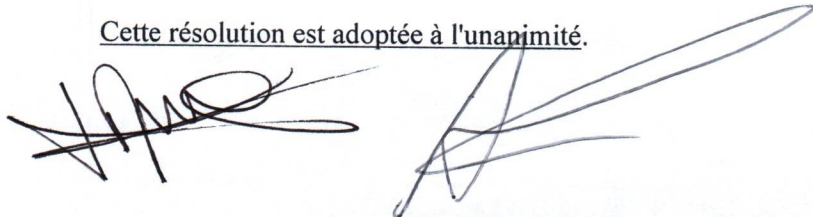
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des associés personnes physiques, qui optent pour le barème progressif, à l'abattement prévu à l'article 158, 3. 2° du code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices :

	Dividendes distribués	Eligible à l'abattement
2021/2022	NEANT	
2020/2021	NEANT	
2019/2020	NEANT	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex with multiple loops and a horizontal line. The signature on the right is more fluid and stylized, with a long, sweeping line extending upwards and to the right.

SARL A2M
L'annexe au 31 mars 2023

SARL A2M

9 RUE DU RUISSEAU

31180 SAINT GENIES BELLEVUE

ANNEXE DU 01/04/2022 AU 31/03/2023

AUFICO EXPERTISE

2 RUE DES EDELWEISS

31400 TOULOUSE

0534313920

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 813		
Matériel de transport	41 560		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 420		
TOTAL	49 792		
Autres participations	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	49 807		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 813	6 813
Matériel de transport			41 560	41 560
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 420	1 420
TOTAL			49 792	49 792
Autres participations			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			49 807	49 807

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 224	205		6 429
Matériel de transport	19 325	8 312		27 637
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 420			1 420
TOTAL	26 969	8 517		35 486
TOTAL GENERAL	26 969	8 517		35 486

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	205				
Matériel de transport	8 312				
TOTAL	8 517				
TOTAL GENERAL	8 517				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	37 254	37 254	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 497	5 497	
TOTAL	42 751	42 751	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	125	125		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	10 812	6 472	4 340	
Fournisseurs et comptes rattachés	34 597	34 597		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 840	1 840		
Impôts sur les bénéfices	1 202	1 202		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 532	7 532		
Groupe et associés	536	536		
Autres dettes	7	7		
TOTAL	56 650	52 310	4 340	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 427			

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	553
Dettes fiscales et sociales	1 840
Autres dettes	7
Total	2 526

Charges et produits constatés d'avance

Charges à répartir sur plusieurs exercices

S.A.R.L. A2M
9 rue du ruisseau
31180 SAINT GENIES BELLEVUE

R.C.S. TOULOUSE 449 143 528 APE 4334Z

SIRET 449 143 528 00023

EXTRAIT DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 septembre 2023

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 778,42 €, de la manière suivante :

- Distribution de dividendes prélevé sur le résultat	750,00 euros
- compte Autres réserves	6 028,42 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 7,5€ par action.

Il sera mis en paiement en octobre 2023.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des associés personnes physiques, qui optent pour le barème progressif, à l'abattement prévu à l'article 158, 3. 2° du code général des impôts, calculé sur la totalité de son montant.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices :

	Dividendes distribués	Eligible à l'abattement
2021/2022	NEANT	
2020/2021	NEANT	
2019/2020	NEANT	





S.A.R.L. A2M
9 rue du ruisseau
31180 SAINT GENIES BELLEVUE

R.C.S. TOULOUSE 449 143 528 APE 4334Z

SIRET 449 143 528 00023

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions soumises à votre approbation

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et activité de la société au cours de l'exercice
L'exercice se clôture avec un niveau de chiffre d'affaires de 310 k€ contre 280 k€ en 2022. C'est donc une progression de 30K€ qui fait suite à une progression entre 2021 et 2022 de 80 K€. Le taux de matière première est resté constant par rapport à l'an passé. la sous-traitance a légèrement progressé. La marge brute de production est à 56 % contre 57,7 % en 2022. Une légère perte de marge en pourcentage mais qui conduit à une augmentation de 12 k€ en valeur.
- Les résultats de cette activité
Avec une progression de 7 K€ sur les frais généraux et de 7K€ également sur les salaires l'excédent brut atteint 12 k euros contre 15 ki euros sur l'exercice précédent.
Au final c'est un résultat proche à l'an passé avec 6k€ de bénéfice net.
- Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées
NEANT
- Les activités de la société en matière de recherche et développement
NEANT
- L'évolution prévisible de la situation de la société, et les perspectives d'avenir
L'activité de notre société s'est, toute chose égale par ailleurs, poursuivie normalement depuis le début de l'exercice en cours à la date d'établissement du présent rapport de gestion; ce qui devrait également être le cas au cours des prochains mois, sans modification substantielle de ses caractéristiques et composantes.

- Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

NEANT

- L'activité des filiales de la société et des sociétés contrôlées par elle, les prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou la prise de contrôle de telles sociétés.

NEANT

II -AFFECTATION DU RESULTAT

Examen des comptes et résultats :

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 6 778,42 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après :

Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires de notre société au cours de l'exercice 2022/2023	
s'est élevé, en € hors taxe, à	309 294
Contre l'exercice précédent	279 319
Soit une augmentation de	29 975
Le bénéfice comptable s'élève, en €, à	6 778
Contre l'exercice précédent un bénéfice de	5 902
Soit une augmentation du résultat de	876

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0 contre un effectif de 0 l'année précédente.

Les traitements et salaires correspondant à l'effectif salarié se sont élevés à la somme de 0 € ; les charges sociales et avantages en natures se sont élevés à la somme de 0 €.

Les traitements et salaires correspondant aux rémunérations des gérants sont détaillés dans une résolution particulière ci-après.

La dotation aux amortissements sur immobilisations s'élèvent à 8 517 € contre 8 339 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 305 822 € contre 272 360 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 8 626€ contre + 6 961 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de + 1 665 €.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de - 616€ des produits et frais financiers, ressort pour l'exercice à + 8 010 € contre + 6 469€ pour l'exercice précédent.

Le compte de divers produits et charges exceptionnels de solde par un résultat exceptionnel de - 30€ contre -30 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive par un bénéfice net comptable de 6 778,42 €.

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice s'était soldé par un bénéfice net comptable 5 901,60 €.

Proposition d'affectation de résultat :

Nous vous proposons d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice de l'exercice, soit une somme de 6 778,42 euros :

- Distribution de dividendes prélevé sur le résultat	750,00 euros
- compte Autres réserves	6 028,42 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu' aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices :

	Dividendes distribués	Eligible à l'abattement
2021/2022	NEANT	
2020/2021	NEANT	
2019/2020	NEANT	

III - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DU COMMERCE

Vous trouverez, par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L 223-19 du code du commerce et dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée ainsi que le prévoit le projet de résolutions ci-joint.

IV – RESOLUTIONS PARTICULIERES

Au cours de l'exercice, le montant de la rémunération globale (y/c les charges sociales) allouée à Monsieur ANDRIEU Arnaud, Cogérant, s'est élevée à 61 386.65 € pour la période du 01/04/22 au 31/03/23.

De même, au cours de l'exercice, le montant de la rémunération globale (y/c les charges sociales) allouée à Monsieur MORIN Jérôme, Cogérant, s'est élevée à 62 859,24 € pour la période du 01/04/22 au 31/03/23.

V – MENTIONS PARTICULIERES

- **Réintégration des frais généraux au bénéfice imposable au titre de l'article 39.5 du CGI**

Il s'agit des frais généraux omis dans le relevé spécial annexé à la déclaration de résultats ainsi que des frais généraux excessifs et non engagés dans l'intérêt direct de l'entreprise.

Aucun de ces évènements n'est intervenu au cours de l'exercice.

Nous vous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice 2022/2023, les comptes pour lesquels vous avez à vous prononcer.

La Gérance